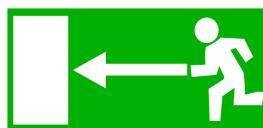




Accord pour les agents et encadrant de la Branche Services Courrier Colis **Commission de suivi du 6 avril 2022.**



**L'*UNSA Postes* reste sur sa faim !
Et quitte la table de la commission.**

Comme toujours, après 4 mois d'application, La Poste est encore bien loin de son plan de marche en matière de recrutement, de promotions et de déploiement dans les territoires.

On s'aperçoit d'ailleurs, suivant les Directions, que les postières et les postiers ne sont pas toutes et tous traités à la même enseigne. Certains Directeurs de Ressources Humaines, Opérationnels et d'Établissement ne respectent même pas cet accord national et n'en font qu'à leur guise.



A tous les niveaux, de l'exécution à l'encadrement, le manque de moyens permanent se fait cruellement sentir et l'approche du surcroit d'activité avec les élections présidentielles et législatives n'arrange rien. Les conditions de travail continuent de se dégrader et le personnel est au bord de la rupture.



Les réorganisations s'enchainent à la vitesse d'un TGV avec des suppressions de postes sans précédents !



Localement le dialogue social est souvent réduit à sa portion la plus congrue et il n'est pas tenu compte des préoccupations des collègues dans leur organisation du travail au quotidien.

**En tout état de cause, l'*UNSA Postes*
refuse de cautionner les manquements de la Poste
à ses devoirs d'accompagnement social.**

**L'*UNSA Postes* acceptera de nouveau de siéger lorsque
la BSCC respectera l'accord qu'elle a elle-même signé.**